

CERCLE de VOILE de MOISSON-LAVACOURT

AVIS DE COURSE

TOUR DE France MICRO

1^{er} et 2 OCTOBRE 2005

MOISSON-LAVACOURT BASE DE LOISIRS

ORGANISE PAR LE CERCLE DE VOILE DE MOISSON-LAVACOURT

1. REGLES

1.1 La régata sera régie par :

- Les règles telles que définies dans *Les Règles de course à la voile*,

Les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,

1.5 Le règlement de publicité de la Fédération française de Voile s'applique.

(voir : ffvoile.net/ffv/public/fond_doc/CCA/reglement_publicite_ffv.pdf)

2 PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la F.F.Voile.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux entrant dans la jauge micro

3.2 Les bateaux doivent s'inscrire auprès de l'autorité organisatrice.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage)doivent présenter la licence FFV portant le cachet médical (daté de l'année en cours) accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs. La fiche de surclassement dûment complétée.

L'autorisation du port de publicité.

La carte d'identité du bateau (certificat de jauge ou de conformité)

3.4 Les concurrents étrangers non licenciés FFV devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'EUROS.

4. DROITS D'INSCRIPTION

20 euros par bateau

5. PROGRAMME

5.1 Grutage et Inscriptions de 10h à 14h30 le samedi 1^{er} octobre 2005 1^{er} signal d'avertissement à 14 h 30. 1^{er} signal d'avertissement à 10 h le dimanche 2 Octobre 2005

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

6.1 *Prescription FFV*

Pour les compétitions locales, départementales et régionales ,l'affichage du texte général des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25, à condition qu'une annexe propre aux particularités de l'épreuve et du plan d'eau soit remise à chaque concurrent

6.2.1 Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions et les annexes seront disponibles à l'inscription.

7. PARCOURS

Les parcours sont de type Triangle olympique

8. CLASSEMENT

Le classement sera fait en temps compensé (temps/temps) la table H115 sera appliquée.

Hébergement

- Base de Loisirs de Moisson-Mousseaux : 01 34 79 33 34
(réservation indispensable)
- Auberge de la Boucle, Moisson : 01 34 79 33 66
- Hôtel La Ruche, Rolleboise : 01 30 93 13 93
- Les Acacias, Mantes-la-Jolie : 01 30 33 05 67
- Climat de France, Mantes-la-Jolie : 01 30 33 03 70

Président du comité de course
Président du comité de réclamation

G. GRESSER
J. CAPULSINI